



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 2 avril 2007

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 03/04/2007

D - 20070214

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 2 avril Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN ; M. Didier CAZABONNE ; M. Michel DUCHENE ; Mme Véronique FAYET ; M. Jean-Paul JAUFFRET ; M. Jean-Charles BRON ; Mme Françoise BRUNET ; M. Dominique DUCASSOU ; M. Stéphan DELAUX ; Mme Carole JORDA-DEDIEU ; M. Jean-Marc GAUZERE ; M. Claude BOCCHIO ; Mme Elisabeth VIGNÉ (*présente jusqu'à 17h15*) ; M. Joël QUANCARD ; Mme Muriel PARCELIER ; M. Henri PONS ; Mme Anne WALRYCK ; M. Pierre LOTHAIRE ; M. Jean-Louis DAVID ; Mme Anne-Marie CAZALET ; M. Alain MOGA ; M. Bruno CANOVAS ; Mme Françoise PUJO ; M. Jacques VALADE ; Mme Michelle DARCHE ; Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET ; M. Patrick SIMON ; Mme Anne CASTANET ; M. Charles CAZENAVE ; Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE ; Mme Eliane BON ; Mme Chantal BOURRAGUÉ ; Mme Mireille BRACQ ; Mme Nadine MAU ; Mme Françoise MASSIE ; M. Alain PETIT ; Mme Christine CHARRAS ; Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE ; Mme Elisabeth TOUTON ; Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF ; M. Jean MERCHERZ ; M. Guillaume HÉNIN ; Mme Chrystèle PALVADEAU ; M. Daniel JAULT ; Mme Michèle DELAUNAY ; Mme Claude MELLIER ; M. Jacques RESPAUD ; Mme Martine DIEZ ; Mme Brigitte NABET ; M. Vincent MAURIN ; M. Matthieu ROUVEYRE ; M. Pierre HURMIC ; Mme Marie-Claude NOEL ; M. Patrick PAPADATO ; M. Jacques COLOMBIER (*présent à partir de 15h50*);

Excusés :

M. Jean-Michel GAUTÉ ; M. Alexis BANAYAN ; M. Jean-Didier BANNEL ; Mme Laurence DESSERTINE ;
Mme Martine MOULIN-BOUDARD ;

Aire d'accueil des gens du voyage. Travaux complémentaires et prolongation du délai d'exécution. Avenants aux marchés de travaux. Autorisation

M. Jean-Paul JAUFFRET, Adjoint au Maire, P/M. Jean-MICHEL GAUTE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération D2006 0300bis du 29 mai 2006, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux pour la réalisation d'une aire d'accueil des gens du voyage avenue de Labarde à Bordeaux pour un montant total de 1 885 454.93 € TTC.

En cours de chantier, la réalisation de travaux complémentaires ou d'adaptation ont été rendus nécessaires.

Lot 1 – VRD – Entreprise Moter – M060276 pour un montant de 626 547,32 € TTC	
<ul style="list-style-type: none"> - Modification de la nature des surfaces extérieures visant à améliorer la qualité de finition, - Adaptation technique de l'accès au site depuis le giratoire suivant les demandes de la CUB, - Optimisation du système de stockage des eaux pluviales par la création d'un bassin de stockage en accord avec la Lyonnaise des eaux, - Fourniture et pose d'un séparateur à hydrocarbures. 	
L'ensemble de ces prestations en plus et en moins n'a pas d'incidence financière sur le montant du marché.	

Lot 7 – Plomberie – Entreprise Lecoq – M 060280	
Il est proposé de remplacer le matériau initialement prévu pour le réseau d'eau potable enterré (PVC pression) par un autre matériau (PEHD – Polystyrène Extrudé Haute Densité) plus souple mieux adapté aux contraintes du terrain.	
Montant du marché initial	138 385.87 € TTC
Montant avenant	3 284.49 € TTC
Nouveau montant du marché	141 670.36 € TTC

Lot 9 – Espaces verts – Entreprise Alpha Espaces – M 060282	
Le décalage du démarrage des travaux de VRD induit par l'adaptation nécessaire du giratoire permettant l'accessibilité du site, implique la mise en oeuvre de plantations en containers compte tenu de la nouvelle date de plantation envisagée.	
Marché initial :	60 907.71 € TTC
Montant avenant	2 184.06 € TTC
Nouveau montant du marché	63 091.77 € TTC

Le montant des travaux en plus et en moins values aboutit à une plus value totale de 5 468,55 € TTC, soit + 0.29 %.

Enfin, il convient, pour des raisons techniques, de porter le délai global d'exécution de l'opération à 10 mois.

En conséquence, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants aux marchés précités en application de l'article 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 524, article 2313.

ADOpte A LA MAJORITE
VOTE CONTRE DE M. COLOMBIER

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 2 avril 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Paul JAUFFRET
Adjoint au Maire

